

(TRADUCTION)

Le 22 mars 2021

PAR COURRIEL

L'honorable Marc Garneau,
Ministre des Affaires étrangères
Chambre des communes
OTTAWA (Ontario) K1A 0A6

Dossier de Cihan Erdal, doctorant Turco-Canadien emprisonné en Turquie

Monsieur le Ministre,

Au nom des 700 000 membres du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), nous vous écrivons parce que nous trouvons urgent que le Canada défende et appuie le résident permanent canadien Cihan Erdal. Cihan est injustement emprisonné en Turquie depuis le 25 septembre 2020. Comme nous l'avions demandé à votre prédécesseur, l'honorable François-Philippe Champagne, nous souhaitons que le gouvernement canadien prenne immédiatement les mesures voulues pour que Cihan rentre au Canada sain et sauf.

Cihan Erdal est un jeune militant *queer*, doctorant à l'Université de Carleton à Ottawa et membre de la section locale 4600 du SCFP. Il se trouvait en Turquie pour rendre visite à sa famille et mener des recherches sur le terrain pour son doctorat lorsqu'il a été arrêté et détenu, avec des douzaines d'autres militants, universitaires et élus de l'opposition. Il est toujours en prison à Ankara, souvent en isolement cellulaire, et doit subir son procès le 26 avril 2021.

Cihan est emprisonné depuis six mois et le bureau du procureur n'a produit aucune « preuve » autre que deux posts Facebook—dont aucun ne constitue une preuve de « terrorisme ». Il n'avait jamais été arrêté, détenu ou emprisonné.

Cihan est un ancien membre du comité exécutif central du HDP (Halkların Demokratik Partisi ou Parti démocratique du peuple). Le HDP, troisième plus important parti politique du pays, est un parti social-démocrate qui représente le pluralisme turc. Comme d'autres au HDP, Cihan veut avant tout promouvoir la démocratie, la solidarité sociale et les droits des minorités et des groupes marginalisés, en Turquie et ailleurs dans le monde.

Le HDP fait partie de l'opposition parlementaire, face au Parti justice et développement dirigeant du président Recep Tayyip Erdoğan. En octobre 2014, des manifestants se sont rassemblés dans des douzaines de villes de toute la Turquie pour faire pression sur le gouvernement afin qu'il vienne en aide aux habitants en majorité kurdes de Kobanî, une ville syrienne directement adjacente à la frontière turque, qui était assiégée par les forces de l'État islamique. La police et les manifestants se sont violemment affrontés à répétition pendant ces rassemblements. Et parmi les manifestants se trouvaient des membres des partis politiques d'opposition comme le HDP.

Six ans plus tard, Cihan a été emprisonné parce qu'il était membre du HDP au moment des manifestations. Il a fallu quatre mois à ses avocats pour apprendre, en janvier 2021, que l'accusation du procureur public était basée sur deux posts Facebook du compte personnel de Cihan. Les procureurs soutenaient que les posts appuyaient une vague de rébellions et attisaient les flammes du conflit qui dure depuis des décennies entre les forces de sécurité de l'État et le Parti des travailleurs du Kurdistan (Partîya Karkerên Kurdistanê, ou « PKK ») séparatiste, ce qui enfreint la constitution et les lois sur la sécurité nationale de la Turquie. En somme, cela équivaut à du « terrorisme » et menace l'unité et la souveraineté du pays. Dans les faits, les posts contiennent des liens vers des pages et des articles Web qui critiquent vaguement le gouvernement et qui sont toujours en ligne.

Dernièrement, le Parlement européen a explicitement mentionné le cas de Cihan lorsqu'il a officiellement condamné la répression incessante menée en Turquie contre des membres des partis d'opposition, ainsi que d'autres élus, militants, avocats et prisonniers politiques. Il est temps que le gouvernement canadien en fasse autant.

Nous demandons donc respectueusement au gouvernement canadien de prendre immédiatement les mesures suivantes :

1. déclarer publiquement que l'arrestation et la détention arbitraires de Cihan contreviennent au droit international et exiger sa libération immédiate;
2. demander officiellement que la Division des cas relevant des affaires consulaires du ministère des Affaires étrangères du Canada s'occupe du cas de Cihan et que les fonctionnaires canadiens aient accès au procès qui s'ouvrira le 26 avril 2021, à Ankara;
3. désigner un agent consulaire pour rencontrer l'avocat de Cihan, Levent Piskin, dès que possible.

Ces arrestations de masse arbitraires attirent l'attention nationale et internationale et répondent clairement à des motivations politiques. Nous demandons encore une fois au gouvernement canadien d'agir immédiatement pour assurer la libération immédiate de Cihan et garantir son retour au Canada.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Le président national,

Le secrétaire-trésorier national,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

MARK HANCOCK

CHARLES FLEURY

cc: R. Oliphant, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères
M. Morgan, sous-ministre des Affaires étrangères
C. MacLennan, sous-ministre délégué aux Affaires étrangères
M. Chong, porte-parole de l'opposition en matière d'affaires étrangères
J. Harris, critique du NPD en matière d'affaires étrangères
Ambassade de la République de Turquie au Canada
Ambassade du Canada à la République de Turquie
Congrès du Travail du Canada
Internationale des services publics